



Lettre électronique n°6
d'informations du SNUipp-FSU

aux PEGC de l'académie

Bonjour à toutes et à tous,

La CAPA des PEGC a eu lieu le 17 avril 2014.

Promotions : le contingent n'était pas encore connu. Déclaration préalable des élus du SNUipp/FSU pour demander au recteur et au ministre un ratio de 100% pour l'accès à la CE et un aménagement de cette classe pour un accès plus précoce à l'indice terminal.

La CAPA a établi l'ordre du tableau d'avancement pour les 5 collègues promouvables. Le contingent a été connu plus tard : il est de 3 promus soit plus de 50% cette année.

Mutation : une seule demande qui a été satisfaite.

Postes adaptés : Une demande d'allègement horaire satisfaite et une demande d'aménagement de poste acceptée mais réduite de 6h à 4h pour des raisons budgétaires.

Congé de Formation Professionnelle : aucune demande cette année.

Nous avons évoqué la lassitude de nombreux collègues contraints par les réformes des retraites successives à une carrière de plus en plus longue dans des conditions de travail souvent difficiles. Par sa moyenne d'âge élevée, le corps des PEGC vit sans doute avant les autres les difficultés dues à l'augmentation de l'âge de la retraite. La gestion des fins de carrières semble ne pas avoir été pensée vu le peu de dispositifs mis en place : pas de cessation progressive d'activité, peu de possibilités pour une 2^{ème} carrière, congés individuels de formation insuffisants pour permettre une reconversion, moyens en postes adaptés nettement insuffisants pour faire face à une demande chaque année plus importante.

Les représentants de l'administration semblent conscients mais insistent sur les contraintes budgétaires de l'Education Nationale.

Nous avons également évoqué le cas d'une collègue menacée d'un complément de service incompatible avec notre statut.

Décisions gouvernementales : INDIGNATION ET COLERE

Au coup de semonce fait au président de la République, lors des dernières élections, celui-ci répond par le **confortement du pacte de responsabilité**.

Lors de son discours de politique générale, M. Valls dénonçait : « Trop de souffrances et pas assez d'espérances », le tout assorti de 50 milliards d'économies, 11 sur les collectivités, 21 sur les prestations sociales et 18 sur la Fonction Publique.

Dans ces conditions, le pacte de solidarité censé faire passer la pilule ne fait même pas illusion !

Conséquences prévisibles : suppressions de postes, conditions de travail plus difficiles, qualité des services publics dégradée, augmentation de la pauvreté et des inégalités, insécurité sociale.

Dans l'éducation Nationale, les 60000 postes promis seraient maintenus mais on sait déjà qu'ils devraient être absorbés par l'augmentation démographique et la formation des enseignants.

C'est donc sur nos salaires que les économies seront faites :

Pour la cinquième année consécutive, le premier ministre confirme le gel du point d'indice et annonce celui des pensions de retraite et des prestations sociales jusqu'en 2017.

C'est injuste !

Les pertes de pouvoir d'achat sont déjà lourdes dans un contexte où les inégalités salariales sont grandes, où 20 % des agents sont payés au niveau du SMIC, où il y a près d'1 million de non titulaires.

Pour les employeurs, par contre **l'allègement de 35 milliards d'euros de charges sociales et fiscales est maintenu jusqu'en 2017 sans aucune contrepartie de créations d'emplois.**

Si certaines entreprises auront tout loisir d'augmenter leurs profits, les travailleurs et les retraités auront leur pouvoir d'achat impacté une nouvelle fois.

Les entreprises ne peuvent être exonérées ni dédouanées de cotisations sociales sans un contrôle des aides à l'emploi qu'elles perçoivent !!

C'est économiquement inefficace !

Le gel du point d'indice pénalise d'abord les jeunes et les personnels les moins rémunérés dont les besoins élémentaires ne sont pas toujours satisfaits et qui ne peuvent pas consommer, ce qui serait favorable à la relance !

Qui peut croire que le seul effort des fonctionnaires et maintenant des retraités, va combler un déficit alors que cela fait des années qu'ils payent déjà pour enrayer ***une crise dont les causes sont liées d'abord à la financiarisation de l'économie.***

La réforme fiscale a été abandonnée et la lutte contre **l'évasion fiscale estimée pour la France entre 40 et 70 milliards d'euros** ne semble pas être privilégiée. Pourquoi ??

Cela ne correspond pas aux besoins de la population et cela met en danger la société!

Des investissements pour moderniser la fonction publique sont nécessaires et les services publics de proximité sont indispensables pour lutter contre les inégalités et les fractures sociales dans et entre les territoires. **Comment maintenir la cohésion sociale et le « bien vivre ensemble » quand les injustices et les inégalités explosent et que la désespérance touche toutes les générations ?**

NOUS SOMMES 5.2 MILLIONS DE FONCTIONNAIRES, REAGISSONS !

GREVE ET MANIFESTATIONS LE JEUDI 15 MAI
A l'appel de la FSU et dans l'unité avec les autres fédérations

Nos effectifs diminuant, il est plus que jamais nécessaire d'être solidaires et bien représentés !

Pour vous syndiquer, faites-vous connaître et nous vous enverrons le bulletin d'adhésion (66% de la cotisation déductibles des impôts).

Cordialement,

Pour les élus du SNUIPP/FSU, Mireille Dapon-Pigatto (dapon1@free.fr/ 0681595877)